

**POLITIQUE DES LANGUES***Point 3 du programme 2009-2012**Poursuivre la mise en œuvre de la Déclaration de la CIIP relative à l'enseignement des langues en Suisse romande du 30.01.2003.***Délégation à la langue française, DLF**

François Grin  
président de la DLF

**MANDAT**

La DLF remplit plusieurs mandats en rapport avec la langue française. Au plan international, elle représente la Suisse en diverses occasions (cf. point 3 ci-après) et au sein du réseau francophone OPALE. Celui-ci réunit les organismes de politique et d'aménagement linguistiques des pays francophones du Nord (Communauté française de Belgique, France, Québec, Suisse; [www.reseau-francophone-opale.org](http://www.reseau-francophone-opale.org)). Au plan national, la DLF collabore avec les autres organismes qui s'occupent de questions linguistiques et coordonne l'organisation annuelle de la SLFF. Par ailleurs, elle formule des avis sur l'enseignement des langues et sur la politique linguistique et effectue des études sur les usages du français en Suisse.

À la demande du Secrétariat général, la DLF a soumis en avril 2012 un rapport faisant le point sur ses missions et son fonctionnement, et soumettant sept propositions de réforme visant à renforcer son efficacité.

**1. Projet «Politique linguistique des universités et institutions de recherche (PLU)»**

Un mandat de consultation a été confié à un chercheur externe, Guilhem Fernandez, entre octobre 2011 et avril 2012. Ce mandat a permis d'identifier, répertorier et classer divers documents contenant divers types d'informations dans ce domaine de la politique linguistique des universités et institutions de recherche, principalement pour la Suisse mais aussi pour l'UE. Certains résultats intermédiaires ont été présentés aux «Rencontres de Neuchâtel» en mars et au colloque de l'ACFAS à Montréal en mai.

Le mandataire a fourni une base de données très complète et un bref rapport de synthèse. La base, transformée par un informaticien en un prototype de base «interrogeable», devrait pouvoir être mise en ligne et servir ainsi de ressource interactive. L'outil doit par ailleurs servir à la formulation d'une prise de position argumentée de la DLF.

**2. 17<sup>e</sup> Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF), du 16 au 25 mars**

Pour l'édition 2012, la DLF avait pour double objectif d'inscrire de manière plus nette la SLFF dans les activités de la CIIP et d'équilibrer son budget (déficitaire en 2011).

La DLF a donc orienté son action vers les écoles et vers les apprenants du français de divers horizons. Elle a ainsi mis sur pied des animations théâtrales dans diverses classes des cantons de Neuchâtel, Genève et Valais et lancé un grand jeu-concours inspiré des Exercices de style de Queneau. Pour le reste, la DLF a réduit son engagement à la fois financier et physique dans l'organisation de manifestations culturelles, en se concentrant sur son rôle de coordinatrice. Grâce à ce repositionnement, les comptes 2012 sont équilibrés.

&gt;&gt;

Activités

*Politique de la langue française*

En matière de diversité et d'abondance des manifestations, la SLFF n'a cependant pas pâti du repositionnement de la DLF. Une centaine d'événements portant le label SLFF ont été organisés à travers la Suisse, impliquant la moitié des cantons. La DLF a pu se concentrer sur la co-organisation de quelques événements phares, comme la soirée d'inauguration qui s'est déroulée pour la première fois en Suisse alémanique, à Zurich, en présence de la Présidente de la CIIP Elisabeth Baume-Schneider, de la Conseillère d'État Régine Aepli (ZH) et de l'Ambassadeur de France Alain Catta.

### **3. Participation à la table ronde OPALE lors du Forum de la langue française, et table ronde VFVM (« Valeur du français, valeur du multilinguisme »)**

La DLF a pris part aux activités du Forum mondial de la langue française qui s'est tenu à Québec du 2 au 6 juillet 2012. En particulier, son président a modéré la table ronde sur le thème « Assurer la place du français dans le monde du travail ». Cette table ronde, placée sous les auspices du réseau OPALE, était organisée par les instances québécoises de politique linguistique.

La DLF s'est aussi trouvée indirectement engagée dans le Forum par une autre action, initiée par son président sous l'égide de l'Observatoire Économie-Langues-Formation (ÉLF) de l'Université de Genève et financée par le Service de la francophonie du Département fédéral des affaires étrangères: une table ronde sur le thème « Valeur du français, valeur du multilinguisme ». Celle-ci a permis d'aborder de front la question des conditions précises sous lesquelles la promotion du français et la promotion du multilinguisme peuvent effectivement converger, et a notamment fait ressortir la nécessité d'une vision « polycentrée » du français, qui favoriserait un rapport à la langue sur la base duquel on pourrait mieux contribuer à la diffusion internationale du français, comme c'est déjà le cas pour l'anglais.

### **4. Actes du colloque « Langue et cohésion sociale » (Neuchâtel, 19-20 octobre 2010)**

Les membres du groupe de travail sur ce dossier (Virginie Conti, Jean-François de Pietro et Marinette Matthey) ont finalisé le travail d'édition afin que l'ouvrage puisse sortir avant la rencontre OPALE de Montréal, début octobre. Celui-ci contient les textes des six communications qui avaient été présentées au colloque organisé par la DLF en 2010, la transcription (retravaillée) de la table ronde, ainsi que deux ajouts: une postface d'Alexandre Duchêne, et une introduction rédigée par les trois éditeurs (Langue, intégration, cohésion sociale... Quel rôle pour une politique linguistique?).

L'ouvrage a été largement diffusé auprès des instances concernées, en Suisse et dans les pays partenaires.

### **5. Rencontre du réseau OPALE et colloque « La place du français dans l'espace public » (Montréal, 1-3 octobre)**

La DLF a participé à la rencontre des organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques des pays et régions francophones du Nord (réseau OPALE), organisée cette année sous la responsabilité du Conseil supérieur de la langue française du Québec et de l'Office québécois de la langue française.

La DLF a fourni deux contributions au colloque qui s'est tenu, comme chaque année, en parallèle à cette rencontre. Elle a invité Alexandre Papaux, docteur en droit et ancien Juge cantonal à Fribourg, à présenter une allocution sur le thème « Droit suisse des langues: les limites de l'intervention de l'État ». François Grin a par ailleurs présenté une communication préparée par Virginie Borel (Directrice du Forum du bilinguisme, Bienne) intitulée « Paysage linguistique: l'approche du Forum du bilinguisme ».

### **6. Divers**

Le nouveau site Internet propre à la DLF ([www.dlf-suisse.ch](http://www.dlf-suisse.ch)), réalisé sur 2011 dans le cadre de la refonte du site de la CIIP, a été mis en ligne début 2012, tout comme la nouvelle version du site [www.slff.ch](http://www.slff.ch).

Les membres de la DLF ont été invités à donner diverses conférences dans les domaines relevant du champ d'action de la Délégation (cf. liste sur le site de la DLF).

>>

*Politique de la langue française*

Ne sont mentionnées ici que les publications relevant de la DLF elle-même ; pour les autres publications des membres de la DLF, prière de se rapporter à leurs pages personnelles respectives sur Internet.

**Publications**

Aeby, S. & de Pietro, J.-F., « Introduction – L'orthographe en question : d'une journée d'étude à un dossier ». *La Lettre de l'AIRDF* 52, 2012, 7-13.

Aeby, S. & de Pietro, J.-F. (dir.), Dossier Didactique de l'orthographe : points de vue de la recherche et de la formation. *La Lettre de l'AIRDF* 52, 2012, 7-47.

Béguelin, M.-J., « L'évolution de la langue à travers les SMS (textos). Étude de corpus en milieu plurilingue », in X. North (dir.), *Les évolutions du français contemporain. Pratiques linguistiques et politiques francophones*. Genouilleux, Éditions La passe du vent, 2012, 163-176.

Conti, V., de Pietro, J.-F. et Matthey, M. (dir.), *Langue et cohésion sociale. Enjeux politiques et réponses de terrain*. Neuchâtel, Délégation à la langue française, 2012.

De Pietro, J.-F., Matthey, M & Conti, V., *Langue, intégration, cohésion sociale... Quel rôle pour une politique linguistique ?* In Conti, V., de Pietro, J.-F. et Matthey, M. (dir.), *Langue et cohésion sociale. Enjeux politiques et réponses de terrain*. Neuchâtel, Délégation à la langue française, 2012, 9-33.

Grin, F., « L'instance de politique linguistique face à son public : comment répondre à un locuteur bien intentionné ? », in X. North (dir.), *Les évolutions du français contemporain. Pratiques linguistiques et politiques francophones*. Genouilleux, Éditions La passe du vent, 2012, 287-295.

Matthey, M., « Que nous enseignent les erreurs d'orthographe systématiques chez les (plus ou moins) jeunes ? », in X. North (dir.), *Les évolutions du français contemporain. Pratiques linguistiques et politiques francophones*. Genouilleux, Éditions La passe du vent, 2012, 239-245.

**Fonctionnement****La Délégation**

Les membres de la DLF sont actuellement au nombre de 16. Le Bureau est constitué de François Grin, président de la DLF (ex officio), Jean-François de Pietro et Marinette Matthey.

Collaborateurs scientifiques : Matteo Capponi (60 %) et Virginie Conti (50 %).

Secrétariat : Nathalie Nazzari (15 %).

La DLF a continué la réflexion de fond sur son fonctionnement et son organisation. Le nouveau mandat DLF devrait être avalisé au cours du premier semestre 2013.

**Réunions**

La DLF s'est réunie en séance plénière le 30 octobre. Le Bureau s'est en outre réuni à deux reprises : les 27 mars et 14 août.